

COMMUNE DE BAYONNE
Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 DECEMBRE 2020
DELIBERATION N° 016

L'an deux mil vingt, le 9 décembre, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Maison des Associations, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h38.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 45

Présents :

M. ETCHEGARAY, Mme DURRUTY, M. MILLET-BARBÉ, Mme LAUQUÉ, M. UGALDE, Mme HARDOUIN-TORRE, M. CORRÉGÉ, Mme LOUPIEN-SUARES, M. LACASSAGNE, Mme MARTIN-DOLHAGARAY, M. LAIGUILLON, Mme CASTEL, M. ALQUIÉ, Mme MEYZENC, M. PARRILLA ETCHART, Mme DUHART, M. AGUERRE, Mme BRAU-BOIRIE, Mme BISAUTA, M. ARCOUET, Mme LARRÉ M. SALANNE, M. PAULY, Mme LAPLACE, M. DAUBISSE, Mme MOTHEs, M. ALLEMAN, M. SÉVILLA, Mme ZITTEL, Mme LARROZE-FRANCEZAT, M. ERREMUNDEGUY, M. SUSPERREGUI (à partir de 18h30), Mme DELOBEL, Mme CAPDEVIELLE, M. DUZERT (jusqu'à 21h50), M. ESTEBAN, Mme LIOUSSE, Mme DUPREUILH, M. ETCHETO, Mme BROCARD (jusqu'à 22h58), Mme HERRERA LANDA, M. ABADIE, M. BERGÉ.

Absents représentés par pouvoir :

M. SUSPERREGUI à Mme MOTHEs (jusqu'à 18h30), M. DUZERT à Mme DUPREUILH (à partir de 21h50), Mme BROCARD à M. ETCHETO (à partir de 22h58).

Absent(s) :

Mme BENSOUSSAN, M. BOUTONNET-LOUSTAU.

Secrétaire :

M. ERREMUNDEGUY

Entendu le rapport de Mme LOUPIEN-SUARES,

OBJET : CULTURE ET PATRIMOINE – Semaine de la diversité - "Bayonne en marche pour la diversité et l'égalité des droits".

Ville de confluences ouverte aux cultures d'ici et d'ailleurs, Bayonne a toujours accueilli la diversité, devenue sa richesse et sa force. La Semaine de la diversité a pour objectif de montrer cette réalité et de valoriser, plus que jamais dans le contexte actuel, les valeurs de tolérance, de solidarité qui animent la ville, de respect de nos différences, sources d'égalité et de « bien vivre ensemble ».

Le principe d'une programmation résultant de propositions associatives et scolaires s'est poursuivi cette année et un appel à projets à destination de l'ensemble des associations bayonnaises sportives, culturelles et sociales ainsi qu'aux établissements scolaires de la Ville a été ouvert.

Malgré le contexte sanitaire du printemps dernier, de nombreux projets ont été adressés et plusieurs d'entre eux ont été retenus par un comité de sélection réunissant des élus de la Ville et des techniciens du GIP DSU, co-financeur du projet. Ces propositions prendront corps dans différents quartiers et, plus particulièrement, sur les Hauts-de-Bayonne, à Saint-Esprit et dans le centre-ville.

Initialement programmée du 20 au 28 novembre 2020, cette manifestation a dû être reportée compte tenu des contraintes sanitaires. Elle débutera le 1er mars 2021, à l'occasion de la journée « Zéro discrimination », pour s'achever le 8 mars, « Journée internationale des droits des femmes ». Les associations et établissements scolaires participants ont confirmé leur engagement et organisé le report de leurs propositions aux nouvelles dates.

Les associations et établissements scolaires pour lesquels il est proposé une subvention pour la réalisation de leur projet dans le cadre de la 5ème édition de la Semaine de la diversité sont les suivants :

L'Association des Paralysés de France	600 €
L'Autruche sur un fil de soi	600 €
CIDFF	1 050 €
Collège Albert Camus	1 500 €
Couples et familles du Pays Basque	1 200 €
Educazep	3 000 €
Entre les gouttes	1 000 €
Zambra	1 000 €
Cie Jours de Fête	2 000 €
Kilika	2 150 €
La Ligue des Droits de l'Homme	1 350 €
Les Bascos	450 €
Les Soleils Noirs	800 €
Libreplume	1 000 €
Euskal Babel	3 400 €
MVC du Centre Ville	1 500 €
Patronage laïque des petits bayonnais	500 €
Spacejunk – Praxis	1 400 €
Hôpital de jour Orok bat	600 €
Laïcité 64	720 €
Total	25 820 €

Le budget global de cette manifestation s'élève à 32 000 € et intègre en complément des subventions ci-dessus des prestations de communication, logistique...

Le GIP DSU a confirmé une participation financière de 12 500 € pour l'édition 2020 et est informé du report de ces actions à mars 2021.

Il est demandé au conseil municipal d'approuver l'attribution de ces subventions pour permettre la réalisation de cette initiative et d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer les documents nécessaires à sa mise en œuvre.

Ont signé au registre les membres présents.

Adopté à l'unanimité

Jean-René ETCHEGARAY
Maire de Bayonne

Par délégation du Maire
Marc Wittenberg
Directeur général des services

